

# Déclaration du SNES-FSU au CSE du 24 mars

Monsieur le Directeur, Monsieur le Président, Mesdames Messieurs,

Le CSE se tient au lendemain d'une nouvelle mobilisation contre la réforme des retraites, l'une des plus importantes depuis le début du mouvement social. Nos collègues comme l'ensemble des salarié-es, retraité-es, étudiant-es et lycéen-nes restent déterminé-es à obtenir le retrait de la loi et seront à nouveau dans la rue mardi 28 mars. Le président de la République a tenu des propos inadmissibles dans son interview mercredi, assimilant manifestants et casseurs, niant à la contestation populaire toute expression démocratique.

Un comble, après son passage en force à l'Assemblée nationale et un gouvernement maintenu à 9 voix près. La FSU avec l'intersyndicale n'a cessé de défendre des solutions alternatives pour élargir le financement des retraites en se prononçant pour une autre répartition des richesses. Le SNES-FSU rappelle qu'aucune mesure n'est prise pour tenir compte des études longues pour accéder à nos métiers, qu'aucun aménagement de fin de carrière n'est prévu, et que la question salariale ne sera certainement pas résolue avec les mesures très insuffisantes du socle et un pacte inacceptable. Le SNES-FSU maintient qu'en dépit des errements et provocations du président de la République, les personnels de l'enseignement continueront à faire comprendre à leurs élèves les fondements de la démocratie.

Asséner vouloir « Remplacer les professeurs du jour au lendemain » ne résoudra nullement le déficit de postes de remplaçants aggravé par 6 années consécutives de suppressions d'emplois dans le second degré pour atteindre un cumul de 9 322 emplois détruits depuis 2018. Le président de la République mise évidemment de manière implicite sur le pacte. Mais alourdir la charge de travail et oser parler de revalorisation des salaires tient de la duperie. Le statut n'est pas un contrat, le SNES-FSU appelle les collègues à refuser de signer le pacte.

A l'ordre du jour du CSE, la suppression de la technologie en classe de Sixième que le SNES-FSU conteste sans relâche depuis les annonces du ministre à la presse en janvier. Nous y reviendrons plus en détail tout à l'heure dans une déclaration inter-organisation. Pour le SNES-FSU, toutes les disciplines contribuent à travailler une culture commune ancrée dans les savoirs disciplinaires. Supprimer des enseignements pour favoriser des exercices répétitifs de lecture ou de calcul enfermera des jeunes dans des univers contraints quand d'autres pourront accéder sans délai à la découverte de savoirs ouverts sur le Monde. Nous exprimons notre profond désaccord avec cette orientation qui en préfigure d'autres sur le cycle 4.

L'incident qui s'est déroulé lors de l'épreuve de spécialité de droit-économie mardi est grave et inacceptable d'autant qu'il s'agissait de la toute première session des épreuves de spécialité organisée en mars dont le SNES-FSU demande toujours le déplacement au mois de juin. L'épreuve aurait tout simplement dû être annulée pour être reportée avec les sujets valides, comme cela a été le cas en Martinique et à Mayotte. Que penser aussi des énormes disparités de difficulté concernant les sujets de spécialités de la voie générale, selon que l'épreuve avait lieu le lundi ou le mardi ? Le SNES-FSU s'inquiète de ce qui ressemble à un renoncement ministériel. Le respect des principes d'égalité de traitement des candidat-es au bac n'est pas accessoire quand on est sur un examen fondé sur des épreuves nationales.

L'égalité de traitement des candidats devant l'examen est d'autant plus cruciale qu'il en va de la crédibilité d'épreuves affichées comme nationales et déterminantes pour l'accès à un enseignement supérieur devenu entièrement sélectif avec Parcoursup. Le SNES-FSU demande des délais de correction supplémentaires pour tenir compte des mobilisations sociales, le droit de grève ne saurait souffrir de délais prescrits pour saisir des notes.

Le SNES-FSU prend acte du retrait du projet de réforme des classes préparatoires économiques et commerciales voie générale (ECG) contre lequel la profession s'était fortement mobilisée. Il en avait été question au CSE en novembre dernier. Dans le même temps, le SNES-FSU tient à dénoncer la menace à peine voilée figurant dans le communiqué commun de la Dgesco et de la Dgesip de prochaines fermetures de classe ECG. Le SNES-FSU continue de défendre les classes préparatoires dites de proximité qui sont les

classes les plus menacées alors qu'elles sont indispensables au maillage territorial et à l'objectif de démocratisation du post-bac.

Le SNES-FSU exprime toute son émotion après le décès brutal d'un lycéen à Lille pendant les épreuves de bac mardi. Il adresse à sa famille, à ses camarades et aux personnels du lycée tout son soutien et sa solidarité.

Enfin le SNES-FSU condamne avec la plus grande fermeté les violences policières qui ont eu lieu notamment à Rouen hier. Il apporte tout son soutien à la collègue AESH qui a été gravement blessée.